69e Année. — N° 139
Le Numéro : 15 CENTIMES
BUREAUX ET RÉDACTION : Roubaix, Grande-Rue, 71 — Tourcoing, rue Carnot, 33
Abonnem. : 1 an. 6 mois 1 an
Nord & Bass. 12.00 20.00 40.00
France, Belg. 13.00 24.00 48.00
Union post. 26.00 51.00 102.00

DUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1199 ; Inter, 34. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 3°.

69e Année. — N° 159
MERCREDI 8 JUIN 1921
Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, Roubaix ; 13, rue Carnot, Tourcoing

L'Entente raffermie ?

Il était nécessaire que l'existence même de l'Entente franco-britannique fût mise en péril et que des adversaires cherchassent à en profiter pour que leur complot, en Angleterre comme en France, ne qu'elle représentât pour la sécurité des deux pays et pour le rétablissement de leur stabilité politique respective.

Ainsi s'explique et le phénomène de réaction qui se produit en ce moment dans l'opinion britannique contre les imprudences répétées commises à l'égard de la France et le mouvement qui se dessine en faveur d'une alliance défensive et militaire entre les deux peuples.

Si l'on en vient aux idées si chaleureusement et si éloquemment défendues par lord Derby, c'est que l'on a compris, de l'autre côté du détroit, que la France était aujourd'hui consciente de sa force et de ses droits et qu'elle préférerait reprendre sa liberté d'action plutôt que de renoncer à des garanties qu'elle juge indispensables à sa propre sécurité.

Cet avertissement, nous l'avons donné sans forfanterie, mais avec une fermeté tranquille, une dignité et une netteté qui ont produit une impression autrement plus vive que toute démonstration bruyante et agressive. Nous avons converti nos amis par la valeur de nos arguments et par la correction de notre attitude, qui sont encore les moyens les plus habiles de gagner une cause. Il nous paraît difficile que M. Lloyd George, lors de la prochaine conférence, néglige les tendances qui se manifestent aujourd'hui dans une grande partie du public anglais.

On croit, d'autre part, que le « premier » britannique trouverait du côté français un cordial empressement en réponse à toute suggestion qui aurait pour but de consolider l'Entente et de la mettre à l'abri des surprises fâcheuses qui ne viennent pas toujours de l'extérieur.

Il serait toutefois nécessaire de bien préciser le sens d'un nouvel accord et sa portée, de telle sorte que chaque partie soit assurée d'y trouver des avantages égaux.

Un journal parisien ajoutait avec raison qu'il importait également que les Etats-Unis consentissent à entrer dans les arrangements. En fait, ne serait-il pas plus simple de reprendre le projet d'alliance dont le texte avait été adopté à la conférence de Paris et qui fut abandonné par la suite, précisément parce que le Parlement américain refusa de ratifier les engagements contractés par M. Wilson sous sa propre responsabilité?

G. G...

Les Emprunts des Villes sinistrées

UN DIFFÉREND ENTRE MM. LOUCHEUR ET DOUMER

Paris, 7 juin. — Un conflit assez sérieux vient de se produire entre M. Doumer, ministre des Finances, et M. Loucheur, ministre des Régions Libérées, à propos des emprunts des villes sinistrées.

Ce conflit n'est pourtant considéré que comme un prétexte par les personnes en situation d'être bien renseignées. Personne n'ignore, en effet, que le portefeuille des finances, lors de la formation du cabinet Briand, était désiré aussi vivement par M. Loucheur que par M. Doumer. Ce dernier l'emporta et témoigna de suite aux régions sinistrées dont le sort était remis aux mains de M. Loucheur, une malveillance absolue.

LES EMPRUNTS DES VILLES SINISTRÉES

Ce conflit apparaît sous une forme administrative. Voici la version qui est donnée officieusement :

M. Loucheur préconise depuis longtemps, pour la restauration rapide des régions libérées, les emprunts contractés par les villes elles-mêmes, l'intérêt étant garanti par l'Etat. Il croit à leur succès certain, parce que les souscripteurs, recrutés pour la plupart dans le pays même, ont l'impression qu'ils pourront surveiller l'emploi de leurs fonds et qu'ils contribueront directement au retour de leur petite patrie à la prospérité.

M. Doumer, dès le premier mouvement, se montra hostile à cette conception, tout l'argent devant aller aux emprunts d'Etat dont il rêvait. Mais M. Loucheur fit triompher sa thèse devant le conseil des ministres et, à titre d'essai, il fut décidé que la ville d'Albert serait autorisée à contracter un emprunt de 25 millions. Reims, Arras se préparent à suivre l'exemple.

Le ministre des Régions libérées avait raison : l'emprunt d'Albert fut couvert, on le sait, plusieurs fois en quelques heures.

Ce succès déplut fort à M. Doumer, ou, pour mieux dire, à son haut entourage, particulièrement au directeur général du mouvement des fonds, M. Parmentier, choqué de voir ses propres idées mises en échec.

Et l'on referma derechef, dans un tiroir du ministère des Finances, les projets de décrets autorisant de nouveaux emprunts et auxquels ne manquait qu'une signature. Les objurgations les plus pressantes n'ont pas réussi à les en faire sortir. Reims, Arras, Verdun, d'autres encore attendent, implorent.

M. Doumer est intraitable, mais M. Loucheur s'inquiète, s'impatiente... Le Conseil des ministres dira peut-être aujourd'hui le dernier mot.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 7 juin. — Contrairement à l'information ci-dessus, il n'a pas été question, au conseil des ministres, de l'incident Loucheur-Doumer, au moins si nous en croyons la note officieuse qui, suivant l'usage, a été communiquée à la presse à l'issue de la réunion.

UNE RÉUNION DU GROUPE DES SÉNATEURS-MAIRES

La rémunération des employés de mairie
La responsabilité des communes et des maires

Paris, 7 juin. — Le groupe des sénateurs-maires s'est réuni aujourd'hui, sous la présidence de M. Lucien Cornet.

Au cours de la réunion, M. François Albert entretint ses collègues de la proposition de loi de M. Jean Maillard, député, relative à la participation de l'Etat dans la rémunération des secrétaires et employés de mairie.

M. Boivin-Champeaux fit ensuite une communication concernant la responsabilité des maires et des communes et la jurisprudence appliquée à l'égard des magistrats municipaux.

Le groupe a décidé d'attendre le vote de la Chambre pour reprendre l'étude de la proposition de M. Maillard et a chargé M. Boivin-Champeaux de l'étude d'une proposition de loi tendant à modifier la responsabilité des communes et des maires.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES et la DERNIÈRE HEURE.

QUESTIONS INTERNATIONALES

Les Événements de Haute-Silésie

Un échange de notes entre la France et l'Angleterre

Paris, 7 juin. — Le gouvernement britannique a informé le gouvernement allemand que les forces alliées à la disposition de la Commission du plébiscite de Haute-Silésie allaient être très prochainement en nombre suffisant pour réprimer les désordres actuels et que les propositions allemandes de secours aux troupes britanniques étaient déplacées et de nature à accroître plutôt qu'à diminuer les difficultés de la situation actuelle.

Le gouvernement britannique a fait remettre au gouvernement français, par l'intermédiaire de lord Harding, son ambassadeur à Paris, une note en réponse à la communication française du 30 mai.

Dans ce document, le gouvernement britannique déclare être d'accord avec le gouvernement français pour rétablir en Haute-Silésie l'ordre légal et conforme au traité avant toute solution. Il ajoute qu'il préfère attendre de son nouveau commissaire en Haute-Silésie, sir Harold Stuart, tous renseignements utiles sur la situation qu'il a trouvée à son arrivée avant de se prononcer sur la question de la procédure à suivre pour arriver à une solution du problème.

Le gouvernement français a aussitôt répondu à cette communication : sur ces deux points il s'associe au point de vue britannique. L'objectif du gouvernement français a toujours été le rétablissement de l'ordre.

Sir Harold Stuart est d'ailleurs arrivé en Haute-Silésie à un moment qui lui a permis d'apprécier certains côtés de la situation, le mouvement offensif allemand venant précisément de reprendre en vue de s'opposer à l'établissement d'une ligne de séparation qui devait être occupée par des troupes alliées.

Une démarche de l'Allemagne

Paris, 7 juin. — M. Mayer, ambassadeur d'Allemagne a fait auprès de M. Philippe Berthelot, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, une démarche analogue à celle que son collègue à Londres, a faite au Foreign Office, pour protester contre la menace contenue dans l'ultimatum de la Commission interalliée d'Oppeln au général Hoefer, commandant des forces allemandes.

On sait que la Commission a fait savoir à ce dernier, le 4 juin, que s'il n'arrêtait pas ses troupes, et s'il ne les ramenait pas sur des positions déterminées, les troupes alliées seraient retirées des villes industrielles à majorité allemand (Beuthen, Gleiwitz, etc.), qui seraient ainsi exposées à l'action des insurgés polonais.

M. Mayer, en réponse, reçut l'avis le plus net que la Commission interalliée tient du traité le droit de prendre toutes mesures en vue de maintenir l'ordre et qu'elle a, d'une façon absolue, toute indépendance pour apprécier toutes les mesures à prendre.

Le gouvernement allemand est d'autant plus mal fondé à se plaindre de l'attitude de la Haute Commission que sa responsabilité personnelle paraît engagée dans les derniers incidents, l'autorité du général Hoefer ne s'étant guère affirmée dans ces circonstances.

La fermeture de la frontière serait une duperie

Berlin, 7 juin. — Le « Drapeau rouge » signale que des transports à destination des corps francs, en Haute-Silésie, s'effectuent sous la protection de la police spéciale et que la fermeture de la frontière n'est qu'une plaisanterie.

Le corps franc Oberland, composé de 5.000 Bavarois et Tyroliens, parfaitement disciplinés, reçoit par jour 100 à 150 hommes de renfort, dont la plupart apportent des armes. Le corps franc Oberland n'est pas le seul. Dans la région d'Annaberg, d'autres corps francs, à savoir les troupes noires, le corps Schmidt, le corps Winckler, constituent avec le corps Oberland une force d'environ 20.000 hommes. C'est par la gare de Neustadt que les renforts sont arrivés.

Le calme semble rétabli

Oppeln, 7 juin. — Depuis dimanche à midi, il n'y a pas eu de nouvelles attaques allemandes. Les détachements alliés ont pu, sans difficulté, occuper leurs nouvelles positions.

On espère que la zone intermédiaire de séparation entre les forces polonaises et allemandes pourra être constituée complètement d'ici peu de jours. La Commission travaille toujours à obtenir le retrait des insurgés.

Les insurgés polonais à Kattowitz

Berlin, 7 juin. — Des informations de source allemande signalent que les insurgés polonais auraient occupé, hier, la gare de Kattowitz. La garnison française aurait évacué, le 5 juin, la ville de Pless.

La zone neutre en Silésie

Londres, 7 juin. — Le rédacteur diplomatique du « Daily Telegraph » croit savoir que les généraux Le Rond et de Marinis et Sir Harold Stuart ont décidé de nommer une commission de trois officiers supérieurs chargés d'examiner la question de la zone neutre.

L'avance des troupes allemandes

Le rédacteur diplomatique du « Daily Telegraph » enregistre aussi l'avance du corps de défense du général Hoefer dans la région industrielle, malgré les efforts des représentants britanniques.

LES RÉPARATIONS

La priorité de la Belgique

Bruxelles, 7 juin. — On a annoncé, suivant certaines informations publiées à Paris, que la Belgique accepterait d'être payée pour la plus grande partie de ces priorités de réparations, sur le produit du placement des obligations allemandes.

On déclare de source belge autorisée, que rien de semblable n'a jamais été envisagé.

La Belgique, en vertu de la priorité qui lui a été accordée en juin 1919, et confirmée en juillet 1920, à Spa, a un privilège sur tous les paiements quelconques à faire par l'Allemagne, après le remboursement des frais des armées d'occupation.

Le montant exact de ces frais, de même que le prix dont doit être créditée l'Allemagne pour le charbon livré à la France, doivent être examinés prochainement dans une conférence interalliée qui se tiendrait à Paris ou à Londres.

Cette conférence examinera aussi de la répartition des [illegible] en tenant compte de la priorité de la Belgique, telle qu'elle est rappelée ci-dessus.

Les représailles allemandes

Berlin, 7 juin. — Le Syndicat des hôteliers de la Haute-Bavière a décidé de ne plus acheter de vins ni de liqueurs français.

M. Venizelos appelé à Londres

Londres, 7 juin. — M. Venizelos, qui faisait une cure dans une station thermale française, a été appelé à Londres, par M. Lloyd George et est arrivé hier soir.

C'est en raison des préoccupations causées par l'attitude des Turcs qu'on lui a demandé de venir. Le Premier Anglais aurait, d'autre part, l'intention d'offrir à M. Venizelos une place honorifique à la Société des Nations, pour bien marquer le départ que l'on fait entre la Grèce, amie de l'Entente, et son régime actuel.

LE RÉGIME DE FIUME

Paris, 7 juin. — On annonce que le projet du comte Sforza consistant à confier l'administration du port de Fiume à un consortium italo-fiumain-yougo-slave, a été adopté par les puissances intéressées et signé à Belgrade. Une clause spéciale permet à l'Italie et à la Yougo-Slavie de se servir du port pour leurs marchandises destinées aussi bien à l'importation qu'à l'exportation.

EN ORIENT

Religieux français massacrés en Cilicie

Athènes, 7 juin. — Suivant une dépêche de Smyrne aux journaux, des religieux français auraient été massacrés en Cilicie.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 7 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin, en Conseil, sous la présidence de M. Millerand.

M. Briand, retenu à la Chambre, pour la discussion du traité de Trianon, n'assistait pas à la séance.

Le ministre de la Justice a soumis à la signature du Président de la République la nomination de M. Pascaud, procureur de la République à Montpellier, comme procureur général à Amiens, en remplacement de M. Burdini de Péronne, démissionnaire et nommé président honoraire.

Le ministre de la Guerre a rendu compte de son voyage en Rhénanie.

Le ministre des Colonies a soumis à la signature de M. Millerand un décret maintenant M. Maurice Long, député, pour une durée de six mois, dans ses fonctions de gouverneur général de l'Indo-Chine.

LE BUDGET DE 1922

Paris, 7 juin. — Le ministre des Finances compte pouvoir présenter le budget de 1922 dans peu de semaines, en tout cas avant la séparation des Chambres. La Commission des finances de la Chambre des députés pourra ainsi étudier le budget et faire imprimer ses rapports, de manière que la discussion en soit commencée dès la rentrée d'octobre.

Le contrôle du Parlement sur les dépenses de l'Etat

Paris, 7 juin. — M. Fleury-Ravarin vient de déposer une demande d'interpellation sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour rétablir l'ordre à la comptabilité publique et pour assurer d'une façon efficace le contrôle du Parlement sur les dépenses de l'Etat.

L'ALLEMAGNE & LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

UN VŒU AU CONGRÈS DE GENÈVE

Genève, 7 juin. — La question de l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations a fait un grand pas au sein du Congrès international qui se tient présentement, à Genève.

L'accord s'est fait au sein de la commission, qui examinait les points de vue différents et c'est le texte présenté par M. Aulard, qui a été adopté. Il est ainsi conçu :

Dans l'intérêt de la paix véritable de la coopération des peuples, le Congrès émet le vœu que l'Allemagne soit admise, le plus tôt possible, dans la Société des Nations, conformément au pacte de cette société.

L'AGITATION parmi les employés de l'Etat en Italie

Rome, 7 juin. — L'agitation se poursuivant parmi les employés de l'Etat, l'application des sanctions prévues par les lois a commencé. Vingt employés et notamment plusieurs chefs d'agitation ont été déclarés démissionnaires volontaires. Soixante ont été frappés de suspension d'appointements.

A Rome, 237 employés des Postes et Télégraphes ont été suspendus.

A Milan, plusieurs employés stagiaires ont été congédiés. Les meetings d'employés ont été interdits dans toute l'Italie.

Selon les journaux, grâce à l'intervention de députés des différents partis, la question des employés de l'Etat serait en voie de solution.

LA CRISE ANGLAISE

Quelques filatures de coton ont repris le travail

Londres, 7 juin. — Le correspondant du « Times » à Manchester annonce que quelques filatures non syndiquées ont déjà repris le travail et que plusieurs autres, également non syndiquées, rouvriront mercredi.

AU SÉNAT

UN EMPRUNT DE LA VILLE DE PARIS — LA VENTE DU MIEL

Paris, 7 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Alexandre Bérard, l'un des vice-présidents.

PROJETS DIVERS ADOPTÉS

Le Sénat adopte la proposition ayant pour objet de modifier le délai de prescription de l'action publique en matière de défrichements de forêts.

On adopte le projet ayant pour objet : 1° la constitution des archives hypothécaires détruites ou disparues au cours de la guerre; 2° la modification de l'article 2200 du Code civil pour permettre l'envoi des doubles des registres de dépôts dans un greffe situé dans le ressort d'une Cour d'appel autre que celle dont dépend la conservation.

UN NOUVEL EMPRUNT DE LA VILLE DE PARIS

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, tendant à autoriser la ville de Paris à contracter un emprunt de 1 milliard 500 millions de francs et à l'imposer extraordinairement, pendant 60 ans, le nombre de centimes additionnels au principal des quatre contributions directes nécessaires au service de cet emprunt.

Le projet est adopté.

LA VENTE DU MIEL

On vote quelques propositions tendant à règlementer l'[illegible] et à coordonner la vente de ce produit [illegible]

La séance est levée à [illegible]

JOURNÉE D'AMITIÉ FRANCO-BRITANNIQUE

M. Daniel Vincent, ministre du Travail remet la Croix de Guerre à Bailleul

INAUGURATION DU MONUMENT AUX 13.000 MORTS DE LA 25e DIVISION ANGLAISE

(*De notre envoyé spécial*)

Bailleul, quand elle eût donné au pays tous ses hommes valides, jusqu'au dernier gars de la classe 18, fût elle-même anéantie, à la veille de la victoire. Quelle ville a pu faire un plus grand sacrifice?

Tel fut, dépeint en traits saisissants, au matin de cette belle journée, par l'ardente éloquence de M. l'aumônier Régent, le sort pitoyable et glorieux de la ville dentellière, de la vieille cité flamande qui abritait avant la guerre maudite une population acharnée au labeur à l'ombre des pittoresques souvenirs de son passé.

Tout cela a été détruit et aujourd'hui, à la place de Bailleul s'élève une ville de baraquements d'où monte l'odeur fraîche encore du sapin et du goudron. Mais la race de flamands fidèles et tenaces qui l'habitait ne l'avait quittée qu'au moment de l'entrée des Allemands. Elle y est revenue aussitôt qu'ils en ont été chassés et elle a repris, avec une simplicité stoïque, sous l'égide de l'union sacrée gagement perpétuée, l'œuvre des générations.

Bailleul était hier à l'honneur. Elle recevait des mains de M. Daniel-Vincent, ministre du Travail, la Croix de guerre qu'elle a bien méritée; elle recevait de l'armée britannique un fanion d'honneur, et la cérémonie se complétait par l'inauguration d'un monument aux 13.290 morts de la 25e division anglaise qui luttèrent sur ce sol en 1918.

La matinée

De Lille, Dunkerque, Hazebrouck et de toute la région, des visiteurs sont venus assister à cette journée de fête, qui a conservé un aimable caractère familial. Elle a commencé par un souvenir aux morts, un service funèbre célébré à 9 heures dans l'église provisoire par M. le vicaire général Jourdain, représentant Mgr l'Evêque de Lille. Le panégyrique a été prononcé par M. le chanoine Régent, ancien aumônier du 1er corps.

Puis, comme à Bailleul on n'oublie pas le travail, même en un jour de fête, ainsi que nous le faisait remarquer M. Natalis Dumez, le jeune et sympathique maire de la ville renaissante, les habitants ont assisté, dans une salle proche de la mairie, à une conférence agricole donnée par M. Macarez, député.

LA REMISE DE LA CROIX DE GUERRE

La remise de la Croix de guerre a eu lieu à midi un quart, devant la mairie provisoire, installée dans l'ancien immeuble de la Justice de paix, l'un des rares immeubles qui ait pu être restauré.

La cérémonie a été présidée par M. Daniel-Vincent, ministre du Travail, arrivé quelques instants auparavant de Lille en auto, accompagné de MM. Vancauwenberghe, président du Conseil général; Naudin, préfet du Nord; Régnier, secrétaire général; Deblerre, sénateur; Mahieu, secrétaire général du ministère des Travaux publics. Parmi les personnalités présentes, on remarquait encore MM. les généraux Grégoire et Gascouin; M. le vicaire général Jourdain; M. l'aumônier Régent; MM. Plichon, sénateur; l'abbé Lemire, Macarez, Ch. Delesalle, Alex. Crespel, députés; Lyon, recteur de l'Université; Julliat, sous-préfet d'Hazebrouck; Borel, chef-adjoint du cabinet de M. le ministre des Régions Libérées; les généraux britanniques Sir Alexandre Godley et Sir Guy Bainbridge; les brigadiers généraux Kincaid Smith et Legge; plusieurs officiers ayant appartenu à la 25e division britannique et le comte of Cassillis, qui fut town major à Bailleul; M. Vandromme, député d'Ypres, etc...

Face à la mairie est rangé un escadron du 6e chasseurs à cheval avec le drapeau du régiment, et sur les côtés se tiennent les Anciens Combattants avec leurs drapeaux, les enfants des écoles, dont plusieurs costumés, et un bataillon de petits éclaireurs qui font le service d'ordre.

Discours de M. Daniel Vincent

De l'estrade dressée devant la mairie, M. Daniel-Vincent a prononcé un discours dans lequel il a exprimé l'honneur qu'il ressentait d'être délégué par le Gouvernement pour remettre la Croix de guerre à Bailleul.

Plus qu'en aucun texte, a-t-il dit, ses mérites sont écrits sur les ruines qui, trop longtemps encore, diront les épreuves subies.

M. Daniel-Vincent retrace en larges traits l'histoire de la ville pendant la guerre, la montrant toujours ordonnée, propre, hospitalière et diligente, le laboureur allant à son champ sous les obus, l'ouvrier à l'usine sous les trajectoires sifflantes; il évoque les jours douloureux de 1918, où l'armée britannique fut contrainte au repli, puis rappelle l'avance brisée sous le commandement unique du maréchal Foch et la délivrance le 5 septembre.

C'était la fin des épreuves. Mais dans quel état nous retrouvions votre vieille et belle cité: partout des ruines! L'église dressait les piliers de ses voûtes comme des bras de désolation tendus vers le Ciel.

Le Ministre glorifie l'énergie des habitants dont rien, nous en sommes sûrs, dit-il, ne lassera l'effort jusqu'à ce que Bailleul soit ressuscitée et marque, ainsi que ses sœurs voisines, la puissante vitalité de notre vieille race flamande.

Saluant les représentants de la vaillante armée anglaise, si étroitement associée à l'armée française, M. Daniel-Vincent répète avec force que ni l'Angleterre ni nous n'avons voulu la guerre. Elles l'ont faite pour se défendre. Elles veulent désormais épargner au monde ce fléau et fonder la paix.

Vous pouvez vous rendre compte, dit-il, s'adressant directement aux généraux anglais, de la volonté pacifique de la France et de son élan laborieux. Mais vous voyez comme le relèvement est lent et combien la France est fondée à réclamer la justice et la réparation de ses dommages. Car l'adversaire responsable de la guerre doit savoir ce qu'il en coûte de fomenter un tel crime.

De vigoureux applaudissements saluent cette affirmation et M. Daniel-Vincent, dans un geste de déférence pour l'armée, prie M. le général Grégoire, représentant M. le général Lacapelle, l'héroïque commandant du 1er corps pendant la guerre, d'épingler la croix de guerre sur le coussin aux armes de la ville.

Ce geste accompli, M. N. Dumez, à bras tendus, élève le coussin pour qu'il soit aperçu de l'assistance, qui acclame Bailleul.

Au cérémonial habituel, les Bailleulois ont eu l'originale idée d'ajouter un spectacle d'un charmant symbolisme.

Debout sur l'estrade, une enfant vêtue d'une robe aux larges rayures rouges et vertes — les couleurs de la croix de guerre — ses blonds cheveux flottants parés d'un diadème aux armes de la ville, portant devant elle une image agrandie de la décoration, déployant un large drapeau tricolore sur ses épaules, personnifie aux yeux de la foule ravie la ville glorifiée. Cependant les enfants des écoles chantent la « Marseillaise ».

Discours de M. N. Dumez

MAIRE DE BAILLEUL

Trois années de bombardement, 46 victimes civiles, 500 soldats tombés pour la France, 2.600 maisons détruites, l'œuvre des générations anéanties, voilà, dit M. N. Dumez, les titres de Bailleul à la croix de guerre.

En termes chaleureux, M. Dumez exprime devant les membres du Gouvernement sa profonde admiration à ses concitoyens pour leur vaillance. Tous ont fait leur devoir et, en août 1918, il n'y avait pas un seul hectare de terre inculte. Après avoir redit le martyre de sa Cité, M. le Maire de Bailleul a déclaré qu'il acceptait la croix de guerre pour elle avec la certitude que tous ses concitoyens en sont dignes.

Discours du général Sir A. Godley

Ému par l'honneur qui lui a été fait de remettre au nom de l'armée britannique un drapeau anglais à la ville de Bailleul, le général Sir Alex. Godley, commandant de la 25e division qui prit d'assaut la crête de Messines, assure que les souffrances de cette belle ville seront toujours présentes à sa mémoire. Il n'y a, dit-il, qu'à regarder, pour voir ce qu'elle a subi de la main des barbares.

L'accent [illegible] général Godley suscite de vifs applaudissements.

Après avoir retracé les combats livrés par la 25e division et fait un chaleureux éloge des habitants de Bailleul, le général Godley dit que les soldats anglais seront toujours fiers d'avoir combattu avec leurs compagnons de l'armée française.

M. le Maire de Bailleul a présenté à la foule le drapeau que venait d'offrir à la ville le général Godley et la musique a exécuté l'hymne anglais, puis le cortège s'est dirigé

LA CROIX DE GUERRE VIENT D'ÊTRE REMISE A BAILLEUL

M. Daniel Vincent, ministre du Travail — Le symbole de Bailleul décoré — M. Natalis Dumez, maire de Bailleul — Le général anglais Sir Godley

encadré par les éclaireurs, vers le monument de la 25e division.

L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE LA 25e DIVISION BRITANNIQUE

Le monument élevé aux morts de la 25e division britannique est un monolithe portant sur sa face principale l'inscription suivante, en langue anglaise:

A la gloire de Dieu et à la mémoire des 625 officiers et des 12.665 hommes de la 25e division tombés dans l'action en France et Belgique de 1914 à 1918.

Une couronne de grandes bannières aux armes de Bailleul: lions noirs de Flandre et blanche fleur de lys sur fond d'or éclatant, claquent au sommet de leurs mâts qui entourent le monument.

Discours du général Sir Bainbridge

Et après que M. le Pasteur anglican de l'armée britannique eût bénit cette pierre du Souvenir, M. le général Sir Bainbridge, réorganisateur de la 25e division, énumèra brièvement les faits d'armes de ce corps qui prit d'assaut, il y a aujourd'hui 4 ans, la crête de Messines, sous les ordres du général Godley, et perdit dans les actions suivantes 50 0/0 de son effectif. Il remercia M. le Maire du magnifique emplacement donné et pria le Gouvernement de la République d'accepter le monument offert par ses camarades de la 25e division.

Le monument est découvert, tandis que retentit la sonnerie « A l'Etandard », suivie du « God save the king » et de la « Marseillaise », puis M. Daniel-Vincent prend de nouveau la parole.

Discours de M. Daniel Vincent

M. Daniel-Vincent exprime alors avec une noble éloquence, fréquemment applaudie, la signification de cette cérémonie. Ce monument nous laissera un souvenir plus précieux que tous les intérêts qui peuvent être discutés. Quand les hommes ont versé leur sang ensemble, la volonté commune des peuples établit des alliances que rien ne saurait briser.

Plusieurs magnifiques couronnes offertes par l'armée anglaise, la ville de Bailleul, des familles des morts de la 25e division ont été déposées au pied du monument. Les élèves des écoles ont chanté l'« Hymne aux morts pour la Patrie » et en anglais, le « God save the king », dont les accents solennels ont laissé la foule, à la fin de cette pieuse cérémonie, sur une impression de respect ému.

LE BANQUET

Dans l'usine en reconstruction de M. Hié, fils d'un ancien maire de Bailleul, un banquet de près de cinq cents couverts a été servi, présidé par M. Daniel-Vincent, ayant à sa droite M. N. Dumez, maire de Bailleul et à sa gauche le général Godley.

Au dessert de nombreux toasts ont été portés. M. D. Vincent a d'abord salué le général Godley et Mistress Godley appelées par une autre cérémonie et le général Godley a protesté en termes chaleureux de sa sympathie pour l'armée française.

M. le Maire de Bailleul a adressé les remerciements de la ville à tous ceux qui y ont droit. Il a montré l'exemplaire spectacle de tous nos compatriotes unis, après avoir brisé les vieux cadres, pour travailler ensemble à la reconstruction.

M. le Préfet a mis en lumière le concours si utile du jeune et brillant maire. Les habitants de Bailleul ont eu, dit-il, la [illegible] heureuse de le choisissant. M. le Préfet a [illegible]